

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 3 AVRIL 2017

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2017;
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mars 2017;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de l'entreprise 9228-7812 Québec inc. pour le 511, 2^e Rue Est afin de régulariser l'implantation du bâtiment principal;
 - 4.2 Dérogation mineure de Mme Claire Lavoie pour le 141, rue Massicotte afin de régulariser l'implantation des bâtiments sur la propriété;
 - 4.3 Dérogation mineure de M. Yves Godbout pour le 111, 16^e Avenue Est afin de régulariser l'implantation des bâtiments sur la propriété;
 - 4.4 Demandes d'officialisation des odonymes « rue Dufresne », « rue Roch » et « rue Savard » auprès de la Commission de toponymie du Québec;
 - 4.5 Demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques pour l'aménagement de la passerelle Ulrick-Chérubin;
 - 4.6 Autorisation à M. Pierre Gagnon d'assister au congrès annuel de l'Association des directeurs de services des incendies du Québec;
 - 4.7 Programme de soutien aux organismes de sports et de plein air;
 - 4.8 Rejet de la soumission du contrat pour l'acquisition de deux pompes submersibles;
 - 4.9 Nomination d'un maire suppléant;
 - 4.10 Radiation des mauvaises créances de la ville au 31 décembre 2016;
 - 4.11 Autorisation de signer une convention réseaux de distribution aériens pour le prolongement de la rue de la brasserie;
 - 4.12 Appui à l'alliance des regroupements des usagers du transport adapté du Québec et à l'union des transports adaptés et collectifs du Québec;
 - 4.13 Appui à une demande d'aide financière de l'organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie dans le cadre des « Projets structurants pour améliorer la qualité de vie » de la MRC d'Abitibi - projet l'Abitibi-Jamésie s'active pour l'eau et le climat;
 - 4.14 Appui à une demande d'aide financière de l'organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie dans le cadre des « Projets structurants pour améliorer la qualité de vie » de la MRC d'Abitibi - projet : Ne propagez pas les espèces exotiques envahissantes;

- 4.15 Appui à la ville de Matagami — Réseau routier;
 - 4.16 Rejet de la soumission pour la location et l'exploitation d'un centre de conditionnement physique au Complexe sportif d'Amos;
 - 4.17 Adoption d'une politique concernant le remboursement et la fourniture des équipements de protection individuelle;
 - 4.18 Adoption d'une pratique d'affaires déterminant les conditions de travail pour les ouvriers des parcs et espaces verts
5. Procédures :
- 5.1 Dépôt du certificat d'enregistrement relatif au règlement d'emprunt n° VA-920 (Passerelle Ulrick-Chérubin);
 - 5.2 Avis de motion – Projet de règlement n° VA-949 modifiant le règlement VA-941 créant un programme de revitalisation de bâtiments du centre-ville et de certains secteurs commerciaux de la ville d'Amos;
 - 5.3 Avis de motion – Projet de règlement n° VA-950 modifiant le règlement VA-942 créant un programme de revitalisation des enseignes du centre-ville d'Amos;
 - 5.4 Avis de motion – Projet de règlement n° 951 décrétant les travaux d'infrastructures incluant les services professionnels de surveillance des travaux pour la construction de la rue Edgar-Jolin – phase 3 , et un emprunt suffisant pour en défrayer les coûts;;
6. Dons et subventions :
- 6.1 Aide financière à l'Accueil d'Amos;
 - 6.2 Octroi d'une aide financière à la Maison de la famille d'Amos inc.;
7. Informations publiques;
8. Période réservée à l'assistance;
9. Levée de la séance.